



Domaine de travail: principes

Déclarations UE de conformité pour le matériel électrique - Exemple

Organisme de certification SCESp 0008
Organisme européen notifié,
numéro d'identification 1246

Référence
Edition

CE12-3.f
30.09.2019

Suva
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
Secteur technique
Organisme de certification SCESp 0008
Organisme européen notifié, numéro d'identification 1246
Case postale 4358
CH-6002 Lucerne
Suisse

Téléphone +41 (0) 41 419 61 31
Fax +41 (0) 41 419 58 70
<http://www.suva.ch/certification-f>

**Déclarations UE de conformité pour le matériel
électrique - Exemple**

Auteur : Peter Kocher
Edition : 30.09.2019
Référence : **CE12-3.f (disponible seulement sous
forme de fichier pdf)**

Contenu

	Page
1 Remarques générales.....	3
2 Signification des différentes mentions.....	4
3 Exemple de déclaration UE de conformité pour un matériel électrique (selon l'annexe IV de la directive 2014/35/UE).....	5

1 Remarques générales

La loi fédérale concernant les installations électriques à faible et à fort courant (Loi sur les installations électriques, LIE, RS 734.0) et l'ordonnance sur les matériels électriques à basse tension (OMBT, RS 734.26) exigent la preuve que des matériels électriques mises sur le marché satisfont aux exigences essentielles en matière de sécurité et de santé (conformité). A notamment valeur de preuve une déclaration de conformité du fabricant ou de son représentant établi en Suisse.

Les exigences minimales relatives au contenu des déclarations UE de conformité pour de matériel électrique sont stipulées dans l'annexe IV de la directive « Basse tension » 2014/35/UE.

Vous trouverez ci-après un exemple de déclaration UE de conformité pour de matériel électrique à basse tension remplissant les exigences minimales mentionnées.

La signification des différentes mentions est expliquée dans le chapitre suivant.

Quiconque délivre une déclaration de conformité doit prendre conscience que celle-ci constitue un document ayant force obligatoire. Les informations qu'elle contient doivent donc correspondre à la vérité.

2 Signification des différentes mentions

0. En établant une déclaration UE de conformité, le fabricant confirme que son produit fait satisfaction aux exigences essentielles des directives et règlements européens pertinentes. L'attribution d'un numéro à la déclaration de conformité est facultative pour le fabricant.
1. Modèle de produit/produit (numéro de produit, de type, de lot ou de série). Ces informations et les informations sous 4. permettent la traçabilité du produit.
2. Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire.
Un « mandataire » est toute personne physique ou morale ayant reçu mandat écrit du fabricant pour agir en son nom aux fins de l'accomplissement de tâches déterminées.
3. Évident.
4. Objet de la déclaration. Avec les informations sous 1., ces informations permettent la traçabilité du produit. Si nécessaire, une image couleur peut être jointe pour identifier le produit.
5. Ici est spécifiée la législation d'harmonisation de l'Union (directives UE et règlements UE) qui s'applique et à laquelle la produit est conforme et qui s'applique dans l'UE, dans l'EEE et en Suisse.
6. Ici sont spécifiées les références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée.
7. Nom, fonction et signature de la personne ayant reçu pouvoir pour rédiger cette déclaration UE de conformité en nom du fabricant.

3 Exemple de déclaration UE de conformité pour un matériel électrique (selon l'annexe IV de la directive 2014/35/UE)

0.	<h2>Déclaration UE de conformité</h2>	
1.	Produit	SoftStart 21 Numéro de série 30001 - 40000
2.	Nom et adresse du fabricant	Spark SA Rue de l'exemple 27 CH-9999 Modèle-la-Ville
3.	La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.	
4.	Objet de la déclaration	Démarrreur progressif
5.	L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :	2014/35/EU (directive « basse tension ») 2014/30/EU (directive « CEM ») avec leurs modifications
6.	Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée :	EN 60947-1:2007+A1:2011+A2:2014 EN 60947-4-2:2012
7.	Signé par et au nom de :	Spark SA, Rue de l'exemple 27, CH-9999 Modèle-la-Ville
	Lieu et date d'établissement :	Modèle-la-Ville, le 30.09.2019
	Nom, fonction, signature :	Marc Meysi, responsable développement
		<i>Marc Meysi</i>